COURDIMANCHE

Infos #60

Événement :

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT DÉDIÉ AUX TOUT-PETITS POUR MIEUX GRANDIR

décembre 2018 - janvier février 2019 | **www.ville-courdimanche.fr**

Les temps forts
à Courdimanche...

SENIORS

Semaine Bleue

Du 8 au 12 octobre, les séniors ont participé à la Semaine Bleue, moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle. Tout au long de la semaine des animations ont été proposées, permettant de créer du lien entre les générations et de leur faire connaitre la richesse des animations organisées par la Ville : marche, thé-ciné, dictée intergénérationnelle, exposition, soirée karaoké-disco...

ENVIRONNEMENT

Cultivons la biodiversité

Malgré une météo capricieuse, nombreux Courdimanchois se sont réunis aux Grands Jardins pour participer au rendez-vous lié à la nature, « Cultivons la biodiversité ». Comprendre la nature, de quoi est fait le sol, tout savoir sur le compostage, trouver de nouvelles plantes, participer à de nombreuses activités autour de la biodiversité, autant de possibilité qu'a offert cette journée. Destinée à sensibiliser les citoyens dans ce domaine, c'était l'occasion de discuter des bonnes pratiques en matière de jardinage ou d'en découvrir de nouvelles.

SOLIDARITÉ

Virade de l'espoir

Samedi 29 septembre, la première Virade de Cergy-Pontoise s'est déroulée à Courdimanche. Cet évènement national, festif et solidaire donne à « Vaincre la Mucoviscidose » les moyens de poursuivre son combat contre la maladie. Cette journée solidaire organisée par une famille de Courdimanchois a mobilisé 580 coureurs et marcheurs, ainsi que de nombreux participants tout au long de l'après-midi et le soir pour le concert. Plus de 25 000 € ont été récoltés en faveur de l'association Vaincre la Mucoviscidose.

TRADITION

Devoir de mémoire

La ville de Courdimanche a commémoré le centenaire de la Grande Guerre aux côtés du SDIS 95, de la chorale du collège Ste-Apolline, du conservatoire de Courdimanche et des élèves de l'école de la Louvière emmenés par leur directrice, Catherine Corneillet. Pour l'occasion, une scénographie avait été confectionnée par les Services Techniques avec la participation de Madame Annette Huguet, Courdimanchoise, qui a confectionné et reproduit le costume que portaient les soldats français.

ÉDUCATION

Cérémonie des jeunes diplômés

Vendredi 21 septembre, la ville a organisé une cérémonie dédiée aux jeunes diplômés du second cycle. Plus de 50 nouveaux lauréats sont venus partager ce temps convivial et se sont vus remettre un diplôme ainsi qu'un chèque cadeau de 30€. Ce moment solennel a permis de marquer la reconnaissance et la concrétisation d'un travail fourni tout au long de leur cursus, de les féliciter et de les encourager dans la poursuite de leurs études supérieures.

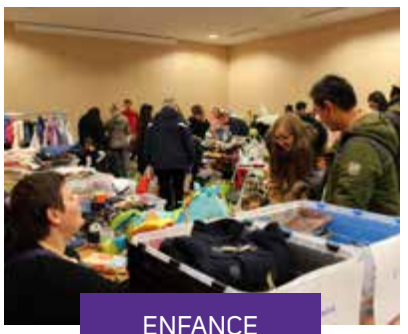

ENFANCE

Broc aux petits

Face aux demandes des familles et des futurs parents, la Ville a souhaité initier une Broc aux petits, un espace de vente de puériculture et de vêtements spécifiquement dédié au moins de 6 ans. Samedi 10 novembre, la MELC a accueilli cette première édition regroupant 20 stands tenus par des Courdimanchois proposant de nombreux articles : vêtements, jeux, matériels adaptés au 0-3 ans et jouets... Face au succès rencontré, la Ville souhaite renouveler cette expérience réussie.

COURDIMANCHE INFOS est édité par la ville de Courdimanche, 4 fois par an

Directrice de la publication : Elvira Jaouën
Rédaction : Sandra Huet - Florence Dallemagne
Mise en page : Adriane Fournier
Photographies : photothèque municipale
Création graphique : Yann Penn - www.shekra.fr

Pour contacter la rédaction :
T. 01 34 46 72 00 - F. 01 34 46 72 07
courriel : communication@ville-courdimanche.fr
Imprimé en 3500 exemplaires sur papier 100 % recyclé par Imprimerie Chauveau. Dépôt légal à parution

Sommaire

ACTUALITÉS

Résultats du Budget Participatif

- retour sur les grandes étapes
- budget participatif en chiffres
- interview de Nicolas Babut

L'ÉVÈNEMENT

Maison de la petite enfance

- nouvel équipement dédié à l'enfance
- repas 100% BIO pour les tout-petits
- financement du projet

VIVRE EN VILLE

L'avenir de la ferme Cavan

- 100 ans de deux courdimanchoises
- aire de jeux du village
- mallette énergétique

VIE PUBLIQUE

Rappel inscriptions sur les listes électorales

- enquête INSEE
- en direct du conseil municipal

VIE ASSOCIATIVE

Association des parents d'élèves

- éléctions
- championnat départemental d'échecs

EXPRESSION(S) POLITIQUE(S)

Édito

Madame, Monsieur,

mes chers concitoyens

La démocratie rattrapée par l'actualité

Notre pays traverse actuellement une grave crise. Certains de nos concitoyens nous disent leurs difficultés quotidiennes, qu'il faut savoir entendre.

Dans ce panel de revendications, il y a celle de pouvoir s'exprimer sur les décisions qui les concernent.

À notre modeste échelle, nous avons eu cette intuition depuis longtemps et c'est ce qui nous a conduits à nous engager dans les démarches de démocratie participative, d'expertise citoyenne et de préservation du pouvoir d'achat. Et j'ose croire que cela a contribué au climat apaisé qui régne à Courdimanche malgré d'inévitables divergences.

On ne peut qu'espérer que la solidité de nos institutions permette de surmonter cette crise et que de nouvelles formes de dialogue avec les citoyens émergent.

Une Ville collaborative et durable

Une nouvelle étape d'implication citoyenne vient d'être franchie en 2018 puisque nous avons lancé le premier Budget Participatif de Courdimanche. La démocratie participative se renouvelle aussi au quotidien et c'est pourquoi nous associons les habitants dès lors qu'un projet d'aménagement émerge ou doit se concrétiser. Ainsi, c'est avec les riverains du Village que nous avons souhaité étendre et rénover l'espace de jeux situé près de l'école André Parrain.

Encore un très bel exemple de faire-ensemble au service de l'intérêt général !

La concrétisation de nos grands projets

L'avenir de la Ferme Cavan se dessine et les futurs aménagements ont été présentés en réunion publique le 20 novembre dernier.

Un projet qui entraîne surtout une remise en beauté du patrimoine communal, alors que - rappelons nous - avant 2008, il était destiné à la destruction et la délocalisation de l'école André Parrain ! 20 logements, dont 10 réservés au séniors, sont ainsi prévus incluant la conservation de la résidence d'artistes, le développement d'activités de promotion des circuits courts (Coopoise, marché local...), des activités municipales ou encore très prochainement l'accueil d'un espace de coworking.

L'originalité de la démarche à Courdimanche c'est qu'elle conjugue la préservation de l'héritage, des projets innovants et le souci de préserver les critères de développement durable.

Mieux accueillir les tout-petits

Ce principe se retrouve d'ailleurs parfaitement dans le projet de la Maison de la Petite Enfance. Les travaux ont démarré à l'automne et la dernière étape de requalification du quartier de la Louvière est lancée. Ce nouvel équipement, qui sera inauguré en septembre 2019, permettra avant tout d'accueillir les enfants dans un cadre collectif et familial et d'accompagner les assistantes maternelles dans leur pratique quotidienne. Mais aussi de leur donner la possiblité de se rencontrer, d'échanger... Cette maison renforcera aussi les liens parents-enfants et permettra de les accompagner, de les informer et de les soutenir dans leurs fonctions parentales.

Toujours plus de rendez-vous ensemble

Les 17 et 18 novembre derniers, vous avez été nombreux à participer au «24h de l'Art». Un evènement qui s'étoffe et se renouvelle chaque année, intégrant de nouvelles pratiques artistiques au fil du temps. En 2019, nous fêterons les 10 ans de cette manifestation, à la fois festive, exigeante, diversifiée et intergénérationnelle. Je vous invite d'ores et déjà à fêter cet anniversaire ensemble.

Et je vous donne rendez-vous les samedis 12 et 19 janvier 2019 pour nos tradtionnelles galettes citoyennes autour desquelles je serai heureuse de vous retrouver.

Dans cette attente, je vous souhaite, à vous et vos proches, de fraternelles fêtes de fin d'année à tous.

Recevez mes chers concitoyens mes plus fraternelles salutations.

Elvira JAOUËN

Maire de Courdimanche,
Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise,
Conseillère régionale d'Île-de-France

Budget participatif

Retour sur ce nouvel outil de la démocratie de proximité

L'équipe municipale a fait de la démocratie participative un axe politique majeur de son action. Différents outils ont été développés, permettant aux Courdimanchois de devenir acteurs de la décision publique. Cette fin d'année marque l'aboutissement de l'un d'entre eux, le Budget Participatif, qui invite les Courdimanchois à gérer une partie du budget municipal et à participer ainsi à la co-construction de projets qu'ils décident de mettre en œuvre : soit une enveloppe de 50 000 euros qui a été figée dans le budget investissement.

Après une année de réflexion autour de la charte de démocratie participative, l'année 2018 a été marquée par l'action avec la mise en place d'un premier Budget Participatif de la Ville. C'est d'ailleurs une première dans le Val d'Oise, dispositif innovant permettant aux citoyens d'être au cœur des décisions.

Retour sur les grandes étapes

Le Budget Participatif a été lancé à l'occasion des galettes citoyennes en janvier 2018. Les Courdimanchois de plus de 18 ans et sans condition de nationalité ont pu déposer une proposition de projet destinée à améliorer leur cadre de vie. Le critère de l'intérêt général a été le fil conducteur retenu par le Conseil de Suivi Citoyen (composé de 5 habitants, de Madame la Maire et d'un élu du conseil municipal).

16 pré-projets ont été réceptionnés portant sur les domaines des espaces verts, la production ou l'économie d'énergie, l'aménagement des espaces publics, le transport et la mobilité, la citoyenneté ou encore la gestion des déchets. Après étude par les services compétents, ce sont 6 projets qui ont été retenus, respectant le règlement intérieur établi en amont.

Les 6 habitants se sont investis pendant plusieurs mois pour soumettre aux Courdimanchois des projets complets et aboutis. Ils ont dû les convaincre lors des Journées du Patrimoine et ont dû créer leurs campagnes de communication pour inciter les habitants à voter pour leur projet.

Après deux semaines de vote, les résultats ont été annoncés à l'issu du dépouillement réalisé à l'Hôtel de Ville le 8 octobre, en présence des habitants, des porteurs de projets et des services municipaux.

Dépouillement des votes, le 8 octobre 2018

LES COURDIMANCHOIS ONT CHOISI DE VOIR LES 3 PROJETS SUIVANTS SE CONCRÉTISER DANS LES MOIS À VENIR

1er Projet E : le parcours santé près du château d'eau
Création d'un parcours santé comprenant 6 zones d'agrès pour adultes et enfants avec du mobilier simple d'utilisation et écologique, près du Château d'eau.
Budget : 29 240 €

2ème Projet D : les bancs dans divers endroits
Ils permettront aux Courdimanchois de faire des pauses, de se reposer et de profiter d'un moment de détente. Les bancs seront adaptés aux personnes à mobilité réduite et aux endroits où l'espace est restreint, des « bancs assis debout » seront installées permettant aux personnes âgées ou ayant des difficultés à marcher de faire des arrêts.
Budget : 17 000 €

3ème Projet B : Composteurs collectifs.
Mettre en place des composteurs collectifs, à destination des habitants des résidences collectives. Le compost pourrait être utilisé par les jardiniers de la ville et les habitants.
Budget : 1 000 €

La dernière étape
Les services de la Ville travaillent actuellement avec les porteurs de projet pour finaliser le dispositif. Des réunions ont été organisées afin d'échanger sur les derniers détails avant d'effectuer les demandes de devis auprès de prestataires extérieurs. Le parcours sportif et les bancs seront installés après la période de gel pour garantir l'adhésion et la qualité des scellées.

LE BUDGET PARTICIPATIF EN CHIFFRES

1er
Budget participatif de la ville

16
projets déposés

6
projets retenus

306
Votants

50 000€
de budget

INTERVIEW DE NICOLAS BABUT

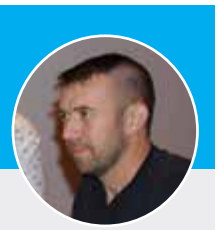

Porteur du projet E : le parcours santé près du château d'eau

Pourquoi vous êtes-vous lancé dans l'aventure ?
J'apprécie la proximité qui existe à Courdimanche entre la ville et ses habitants. On vit dans une ville qui reste à taille humaine, où les administrés peuvent participer à la vie citoyenne, ce qui nous encourage à s'intéresser plus facilement à la vie de la commune, de son quartier. Le Budget Participatif va dans ce sens, il nous permet de soumettre des projets et d'agir pour améliorer la qualité de vie de chacun.

En quoi le Budget Participatif diffère des autres moyens d'expressions ?
Beaucoup de villes permettent aux habitants de soumettre des idées de projets et décident de les mettre en place ou non, sans intégrer les habitants au processus décisionnel.
La démarche du Budget participatif est différente, en tant que porteurs de projets nous avons été intégrés du début à la fin à la mise en place du projet, la ville nous a sollicités dans toutes les étapes. Aujourd'hui je travaille, comme les deux autres porteurs de projets avec les services de la ville dans la réalisation de nos propositions.

Qu'est-ce que cette initiative vous a apporté ?
Lorsque j'ai proposé mon idée de parcours sportif, je ne m'attendais pas à tout ce que cela pourrait entraîner en termes d'implication et de temps. J'ai pu me rendre compte du travail effectué par les services de la ville, du nombre de personnes que cela impacte, des ressources nécessaires et des contraintes législatives, techniques à respecter.

Pourquoi avoir choisi un parcours sportif ?
L'objectif derrière la mise en place d'un parcours sportif est avant tout de créer du lien, de favoriser la rencontre autour d'une activité extérieure pouvant être partagée en famille, entre amis ou entre voisins. C'était également de proposer une alternative aux salles de sport, de favoriser le lien intergénérationnel en adaptant le parcours à la fois aux adultes et aux enfants pour profiter de l'environnement agréable de Courdimanche.

INTERVIEW D'ELVIRA JAOUEN

Maire de Courdimanche
Conseillère régionale d'Île-de-France
Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise,

Quel bilan tirez-vous de cette première édition ?
Nous sommes fiers du nouveau pas entrepris envers l'engagement citoyen, rendant les Courdimanchois toujours plus acteurs des projets de la Ville. D'autant plus à la vue de la richesse des projets reçus qui contribuent à améliorer la vie de notre Ville. Nous souhaitons renouveler l'expérience pour l'année 2020, l'année 2019 étant consacrée à la mise en place des projets retenus.

Quelle est la place de l'habitant dans cette démarche ?
Ce dispositif a suscité une curiosité parmi les citoyens. Les Courdimanchois se sont emparés du Budget Participatif et ont été enthousiastes à participer à cette première édition et à l'idée de pouvoir proposer leurs idées.

Les habitants sont les mieux placés pour imaginer le futur de leur ville et souhaitent s'investir pour continuer d'innover. Le Budget Participatif donne du pouvoir aux citoyens, le pouvoir de proposer, de voter et donc de décider de projets structurants pour leur ville.

Un nouvel équipement
dédié aux tout-petits pour mieux grandir

La municipalité œuvre pour offrir aux enfants Courdimanchois les meilleures conditions d'accueil pour qu'ils puissent grandir en s'épanouissant. Dans une étape de modernisation de l'équipement public, la Ville a souhaité réunir la crèche collective et la crèche familiale dans un même lieu. Implantée à proximité de l'école de la Louvière et de la MELC, la Maison de la Petite Enfance réunira dans un espace unique de nombreux services destinés aux parents de jeunes enfants et aux futurs parents.

Un nouvel équipement dédié à l'enfance

Les travaux entrepris pour rénover le cœur de Ville de la Louvière touchent à leurs fins. Depuis 2014, la Ville a aménagé des espaces publics comprenant la réalisation de l'aire de jeux du Champ Arthur, la requalification des cheminements piétons et la rénovation de la halle du centre commercial.

Depuis le mois d'octobre, l'ancienne crèche collective est en travaux afin d'accueillir la Maison de la Petite enfance en septembre 2019.
Tous les équipements d'accueil dédiés aux plus jeunes sont actuellement implantés sur plusieurs sites de la Ville. Leur regroupement au sein d'un équipement unique renforcera donc les actions et permettra de rationaliser les coûts de fonctionnement.

Par conséquent la Maison de la Petite Enfance réunira la crèche collective, la crèche familiale, le Relais d'Assistance Maternelle (RAM) ainsi que le lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP). Imaginée et pensée pour faciliter le quotidien des familles, elle se composera d'équipements adaptés aux besoins des tout-petits et conformes aux dernières normes environnementales. Les enfants pourront évoluer dans un cadre de vie lumineux et chaleureux.
Les locaux des Croizettes accueillant actuellement ces structures seront de nouveau dédiés aux activités périscolaires et/ou scolaires.

Une structure intégrée à son environnement

Conçue par le cabinet d'architectes MF Architecture, la Maison de la Petite Enfance privilégiera la lumière naturelle grâce à des façades végétalisées et une isolation phonique adaptée favorisera l'éveil des tout-petits.
Les enfants pourront apprendre et s'amuser en sécurité en profitant des aménagements extérieurs accessibles directement depuis les salles de vie et par tous les temps, grâce à la réalisation d'un préau et de coins ombragés.
Les préparations culinaires seront cuisinées sur place au sein d'une cuisine totalement refaite répondant aux dernières normes.

Des repas 100% bio pour les tout-petits

L'éducation du goût et l'apprentissage de l'équilibre alimentaire sont des préoccupations constantes de la Ville. Au sein de la Maison de la Petite Enfance, les repas seront préparés en interne par la cuisinière. Ce fonctionnement permet de garantir des plats adaptés aux besoins des enfants et de maîtriser l'approvisionnement des produits. C'est dans cette logique que tous les repas seront 100% bio, les compotes seront faites sur place avec des fruits frais et biologiques.

Un projet de 1 892 401€

Le projet s'inscrit dans le volume du bâtiment existant et comprend des extensions en liaison avec les espaces extérieurs sur une superficie totale de 1044m2.
Le coût total des travaux s'élève à 1 892 401€ financés à 34,57% par la ville, soit une participation à hauteur de 654 147€. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise apporteront des subventions à hauteur de 430 000€ pour la première et de 401 726€ pour la seconde. Le Conseil Départemental du Val d'Oise contribuera également au financement de la structure avec une subvention de 182 750€.

Esquisse de la Maison de la Petite Enfance

Les structures d'accueil collectif au sein de la Maison de la Petite Enfance

• **Le multi-accueil collectif**
Les enfants de 10 semaines à quatre ans seront accueillis de manière régulière ou occasionnelle et répartis en trois groupes en fonction de leur âge et de leur développement psychomoteur afin de mieux respecter leur rythme. Une équipe pluridisciplinaire constituée d'auxiliaires de puériculture, d'éducateurs de jeunes enfants et d'agents qualifiés accompagneront les enfants tout au long de leur développement. Les activités proposées, libres ou dirigées, seront mises en œuvre par petits groupes afin de permettre aux enfants de s'amuser.

• **La crèche familiale**
Ce lieu de découverte et de rencontres permet aux assistantes maternelles employées par la ville de se retrouver, de participer activement à l'élaboration d'ateliers et d'approfondir leurs connaissances. Cette structure accueillera 19 enfants pour une équipe de 6 assistantes maternelles, chacune reçevant 3 à 4 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans à leur domicile.
Les assistantes maternelles bénéficieront d'un accueil libre tout au long de la semaine au sein de la crèche familiale. Elles pourront également participer à un temps d'accueil encadré une fois par semaine.

• **Le RAM**
Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'information à destination des assistantes maternelles indépendantes, professionnelles de la petite enfance et des parents. 3 matinées par semaine, il offrira également des temps d'animations et d'échanges, aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent. Il permet également de mettre en relation les familles ayant un besoin de garde et les professionnels de l'accueil à domicile.

• **Le LAEP**
Le Lieu d'Accueil Enfant Parent propose des temps d'accueil spécifiques, facilement accessibles. C'est un lieu de vie adapté aux tout-petits, où les enfants partagent des temps de jeux, d'activités et de découvertes. C'est aussi un lieu d'écoute et d'échange pour les familles et de soutien à la parentalité. Chaque adulte apprend ainsi à créer ou recréer du lien avec son enfants, autour d'ateliers ou d'activités communes. Ouvert une matinée par semaine, les parents et enfants âgés de 0 à 4 ans seront accueillis sans inscription préalable par deux professionnels.

• **Le point conseil Petit enfance (PCPE)**
Ce lieu d'information s'adresse aux parents et aux futurs parents recherchant des informations sur l'ensemble des modes d'accueil de l'enfant sur la ville. Les familles reçues individuellement ou collectivement pourront bénéficier de présentation des différentes structures ainsi que des aides et dispositifs mis à leur disposition pour les enfants de moins de 4 ans.

La création de la Maison de la Petite Enfance répond à la volonté d'offrir des accueils adaptés à tous et respectant les projets parentaux, en donnant le choix aux familles de différents modes d'accueil.

Toutes les structures disposeront d'espace définis et identifiés favorisant le travail collectif ainsi qu'une salle d'éveil basée sur l'approche Snoezelen, démarche d'accompagnement basée sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ».

Un espace de 60m2 sera mutualisé pour la crèche familiale, le RAM et la LAEP permettant d'offrir des temps de regroupement collectif durant la semaine. Cet emplacement favorisera également la poursuite de la collaboration avec l'équipe du multi-accueil.

Atelier de motricité à la crèche collective

ZOOM
UN CHANTIER SÉCURISÉ

Pendant toute la durée des travaux, une zone de chantier sécurisée a été délimitée entraînant une modification du sens de circulation. Afin de faciliter l'accès au chantier, des ouvriers et d'accueillir les différents engins des entreprises, des places de stationnement ont été neutralisées et matérialisées. Certaines places ont également été signalées et réservées exclusivement aux enseignants de l'école de la Louvière et aux riverains du chemin de Cygnes.
Les travaux n'entraveront pas la circulation piétonne autour du centre commercial de la Louvière, un passage adapté aux fauteuils roulants et des poussettes a été maintenu.

INTERVIEW
ISABELLE THENON

adjointe en charge de la petite enfance

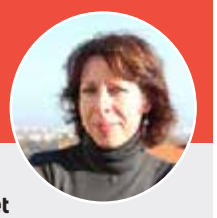

Pourquoi avoir fait le choix de regrouper la crèche familiale et la crèche collective ?
À Courdimanche, on recense plus de 100 naissances par an. Il nous faut donc garantir un accueil de qualité diversifié pour répondre à tous les besoins des familles. Nous nous sommes engagés en 2014 à proposer aux Courdimanchois une structure unique dédiée et entièrement rénovée en regroupant les structures d'accueil, nous avons aussi pu obtenir des modes de financement plus avantageux. Notre système depuis 2008 est plutôt bénéfique pour les familles : les listes d'attente ont diminué de moitié et le nombre d'enfants accueillis a augmenté de plus de 25%. Le futur équipement pourra accueillir 50 berceaux contre 30 jusqu'alors.

La nouvelle structure permet aussi de diversifier « l'offre petite enfance »
Il est essentiel de pouvoir trouver une réponse adaptée et permettre d'apporter une solution pour les familles en fonction de la composition de celles-ci, du rythme de travail... Au delà de la création d'un nouveau bâtiment, nous avons positionné l'enfant et son bien-être au centre du projet : nous avons souhaité favoriser l'éveil et l'épanouissement tout en développant le lien social. Ainsi, la Ville maintient ses dispositifs d'accueil spécifique ainsi que les lieux d'écoutes et d'échanges entre parents et enfants.

Le bien-être des bébés semble être une préoccupation majeure.
Le bâtiment et les espaces de vie ont été conçus pour accompagner le développement et l'épanouissement des tout-petits. Côté nutrition par exemple, et ce déjà depuis 2011, tous les aliments servis sont 100 % BIO. Tous les plats seront préparés sur place et tous les menus seront élaborés par la cuisinière. Les circuits courts d'approvisionnement, ainsi que les produits issus de l'agriculture biologique seront privilégiés. Dans cette logique d'attention de la santé des bébés, nous avons imaginé des espaces harmonieux, lumineux, propices au développement et à l'éveil. La nouvelle Maison de la Petite Enfance accueillera un espace Snoezelen qui permettra de créer une atmosphère sereine grâce à des odeurs, des sons, des textures, des matières. Une démarche innovante basée sur l'éveil au monde extérieur, dont je suis particulièrement fière.

BRÈVES EN VILLE !

PRIX DU CLUB DES VILLES FIBRÉES

Le 30 novembre dernier, Christophe Lhardy, conseiller délégué au numérique, était présent pour recevoir - le prix des villes fibrées - remis par Orange qui intègre les communes dont le déploiement de la fibre (logements éligibles) est réalisé à plus de 85%. Avec plus de 90% de son territoire couvert et raccordé à la Fibre la Ville permet aux habitants l'accès au très haut débit. L'intérêt est de permettre aux internautes d'accéder et de bénéficier de nouveaux services nécessitant des débits élevés que l'ADSL ne peut fournir.
Elle permet de télécharger et regarder des vidéos à la demande, exploiter la télévision en Haute Définition ainsi que de l'Ultra HD, profiter en simultané des tous les usages multimédia, sans altérer la réception de l'image, sauvegarder et envoyer des fichiers volumineux. L'utilisation de toutes les applications liées au télétravail, à la télémédecine ou à la domotique est également facilitée.
D'ici la fin de l'année c'est 100% du territoire qui sera éligible, chaque opérateur pourra se raccorder aux armoires-points afin de desservir toutes les habitations de la commune.

BRÈVES EN VILLE !

DICTÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

À l'occasion de la Semaine Bleue, la Ville a organisé pour la première fois une dictée intergénérationnelle. Les séniors et les enfants des centres de loisirs étaient réunis pour s'exercer à la langue française tout en s'amusant. Les participants ont été regroupés en groupes de trois, un senior et deux jeunes. La dictée s'est déroulée en 3 étapes. Elle a débuté avec des proverbes français, puis s'est poursuivie avec l'écruture d'un couplet de la Marseillaise. L'après-midi s'est conclue autour du texte de la fable « Le lièvre et la tortue » qu'ils ont dû écrire une première fois traditionnellement, puis d'une manière moins consensuelle, en SMS.

L'avenir de la Ferme Cavan se dessine

La transformation de la Ferme Cavan se profile. Une attention toute particulière a été portée à la qualité de ce qui va être réalisé pour préserver l'équilibre architectural et environnemental du patrimoine de notre Ville.

La volonté de l'équipe municipale a toujours été de conserver ce corps de ferme spécifique au Village et de respecter l'emprise actuelle du bâtiment ainsi que son aspect d'origine. «Lorsque je suis arrivée en responsabilité en 2008, un projet de délocaliser l'école André Parrain sur le site et de dénaturer la structure des bâtiments de l'ancienne Ferme était prévu. Une de nos priorités a été de lancer des réflexions sur un autre devenir du lieu», précise Elvira Jaouën, Maire de Courdimanche.

Après le lancement d'un groupe de travail sur le sujet, la mixité d'usage a été retenue. Ainsi des ateliers d'artistes ont été installés avec le soutien de la région île-de-France et de nouvelles activités ont été initiées depuis 2008 : l'accueil de la CoopOise, une ludothèque, et bientôt un espace de coworking (voir la lettre du Maire de Novembre 2018). Concernant les bâtiments, qui aujourd'hui menacent de s'écrouler, 20 logements seront créés dont 10 adaptés et réservés aux séniors et 10 pour des familles. Un bailleur social, CDC Habitat (anciennement Efidis) est chargé de la bonne réalisation du programme en respectant l'emprise actuelle des bâtiments (volumétrie, hauteur, couleur...) tout en apportant la modernité nécessaire aux nouveaux usages.
Le projet doit être soumis prochainement à l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). Il doit conserver l'aspect «corps de ferme» et notre objectif a toujours été de revaloriser ce patrimoine local ; l'espace naturel derrière les bâtiments sera ouvert à tous les Courdimanchois et un véritable parc sera créé, avec une vue unique sur le Vexin» comme le souligne Madame la Maire.

Un parking (privé pour les futurs logements et public) a été prévu dès la conception du projet. Il permettra de fluidifier le stationnement rue de la Grande Neuve, aujourd'hui devenu anarchique.
Quant aux granges situées à gauche de l'entrée du site, elles seront réhabilitées et resteront des équipements municipaux pouvant accueillir des expositions, des évènements culturels ou encore des marchés locaux.
Le projet a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique le 20 novembre dernier ; le démarrage des travaux est prévu au printemps 2020 pour une livraison des logements fin 2021.

Portrait
Valérie Bazin

Bienvenue à la nouvelle commandante !
Courdimanche fait partie des sept communes qui dépendent du commissariat de Jouy-le-Moutier. Suite à la mutation de la Commandante Pilichowski pour la Ville de Gonesse, en septembre 2018, Valérie Bazin a repris les rênes de l'administration.

Valérie Bazin , nouvelle commandante du commissariat de Jouy-le-Moutier

À 39 ans, Valérie Bazin a passé toute sa carrière dans le département. Elle fait ses armes à Cergy, sur des dossiers judiciaires (violences sur mineurs notamment) pendant plus de 10 ans avant de prendre la direction du commissariat de la Ville d'Herblay. Connaissant parfaitement le territoire Valdoisien, elle dirige aujourd'hui un effectif de 52 policiers. Sa priorité: le travail de proximité. « Je vais faire en sorte de maintenir la bonne coopération qui existe déjà avec la Police municipale de Courdimanche » indique-t-elle. La ville est couverte par une convention de coordination entre les deux forces de police et celle-ci, signée pour la première fois en novembre 2015, vient d'être reconduite ce mois-ci. Ce document précise les missions et les champs d'interventions des deux forces de sécurité du territoire. « Pour être efficaces, il faut faire vivre cette coopération au quotidien : nos rencontres et nos échanges avec les agents de la Police municipale de Courdimanche sont réguliers et sont incontestablement la source d'une bonne police de proximité, souligne la commandante. Sur le terrain, les deux forces de police se partagent les patrouilles de soirée, la Police municipale de Courdimanche assure depuis le début de l'année deux patrouilles de nuit par semaine (jusqu'à minuit), la Police nationale intervenant sur les heures tardives et les weekends. Et régulièrement, police nationale et municipale mènent des actions conjointes. Le dialogue et la médiation sont aussi les deux principes qui animent la nouvelle patronne, un sens de l'écoute qui permet d'être en phase avec la politique de tranquillité et de sécurité publique à Courdimanche c'est à dire prioriser la médiation mais aussi concilier bienveillance et fermeté lorsque cela est nécessaire.

Carte de stationnement
résidentiel

Lancée au 1er janvier 2018, la carte de stationnement « résident » est une nécessité et permet aux habitants Courdimanchois de pouvoir stationner sur les zones bleues de la Ville.

Afin d'agir pour l'environnement, la Ville, en lien avec la Police municipale, a décidé de prolonger jusqu'au 31 décembre 2019, la durée de validité des cartes de stationnements distribuées en 2018.Si vous possédez votre carte de stationnement, vous n'avez donc pas besoin de la renouveler pour 2019 même s'il est indiqué fin de validité au 31 décembre 2018. Si vous ne disposez pas encore de votre carte de stationnement « résident » pensez à faire la demande en ligne via le site de la ville : **www.ville-courdimanche.fr ou sur rendez-vous auprès de la Police municipale : 01 34 46 72 29.**

BRÈVE EN VILLE
GALETTE CITOYENNE

Le samedi 12 janvier à 16h à l'Hôtel de Ville et le samedi 19 janvier à 16h à la MELC, la municipalité invite les Courdimanchois à partager la traditionnelle Galette citoyenne.

BRÈVE EN VILLE
DES COUCHES BIOLOGIQUES À PRIX RÉDUITS

Faire des économies tout en respectant le corps de bébé, c'est possible !
La Ville propose à tous les parents de bénéficier de couches écologiques à petit prix. Une bonne façon de se procurer des produits de qualité sans se ruiner. Ces couches de la marque Taffy-écologiques sont également celles qui sont utilisées au sein de la crèche collective de la ville. Depuis sa mise en place, tous les parents ayant passé commande en sont très contents et les recommandent. Nouveauté cette année, les commandes sont livrées sur rendez-vous directement à votre domicile.
Les commandes se font uniquement par mail à l'adresse suivante : t.fournier@taffy-ecologiques.com.

Ciné famille
La magie de Noël s'invite à la MELC

Avant chaque début de vacances scolaires la Ville propose aux Courdimanchois de découvrir un court métrage d'animation lors du Ciné famille à la MELC. Parents et enfants de plus de 4 ans pourront se réunir, le vendredi 21 décembre à 18h, pour débuter les vacances scolaires d'hiver avec la magie de Noël lors de la projection de trois courts-métrages intitulés « **Myrtille et la lettre au Père-Noël** ».

Synopsis
Tandis que l'hiver étend son manteau de neige sur le paysage, une souris, un biscuit et une petite fille vont vivre d'étonnantes aventures. En trois tours, l'amitié se révèle là où on ne l'attend pas, la curiosité ouvre les portes d'un monde plein de surprises, et la magie de Noël nous offrirait presque un voyage sur la Lune !

Faites le bilan avec la mallette énergétique

Le logement fait partie des secteurs les plus gourmands en énergie et donc les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Avant d'intervenir dans une habitation pour réduire sa consommation d'énergie et d'entreprendre des travaux, il est nécessaire d'établir le bon diagnostic et de flécher l'investissement là où il sera le plus efficace.

Pour vous aider à mieux connaître votre logement sur le plan énergétique, la ville met à disposition des Courdimanchois le prêt d'une mallette énergétique qui contient :

- Deux wattmètres qui permettent de mesurer la consommation électrique des équipements de l'habitat,
- Un débitmètre qui permet de mesurer le débit d'un robinet avant et après l'installation d'un régulateur de débit et de calculer ainsi l'économie réalisée,
- Une caméra thermique pour détecter les déperditions de chaleur,
- Un thermo-hygromètre pour l'humidité, relatif à la température des pièces (confort thermique).
- Une notice d'utilisation

La mallette est prêtée gratuitement pour une durée déterminée allant d'un week-end à une semaine en fonction du besoin, avec le dépôt d'un chèque de caution et la copie d'une pièce d'identité.

Pour toute information sur la mallette énergétique et pour toute réservation, contactez la mairie au 01 34 46 72 00

Deux centenaires à Courdimanche

En cette fin d'année Courdimanche a eu la chance de célébrer le centenaire de deux Courdimanchoises.

Le 17 septembre, Isabelle Thenon, Adjointe chargée du lien intergénérationnel et de la petite enfance, s'est rendue au domicile de Madame Doussain, ne pouvant se déplacer, afin de lui remettre un bouquet de fleur au nom de la Ville le jour de son anniversaire. Très émue Madame Doussaint, qui vit avec son fils, a remercié la municipalité pour cette attention qui l'a beaucoup touché.

Le vendredi 9 novembre, Madame la Maire, les élus et le CCAS ont fêté l'anniversaire d'une autre centenaire, Madame Guy, aux côtés de ses amis. Courdimanchoise pendant plus de 30 ans, elle a vécu de nombreuses années rue Vieille Saint Martin avant de rejoindre il y a 2 ans la résidence ORPEA à Saint-Clair-sur-Epte qui prend chaque jour soin d'elle. Très active, Madame Guy a présidé pendant plusieurs années le foyer rural, elle a également été membre du CCAS de Courdimanche et de la paroisse. Toute sa vie, elle n'a cessé de s'informer et de perfectionner son anglais avant de donner des cours aux enfants comme aux adultes, à 90 ans elle entreprend même de prendre des cours d'informatique. Aujourd'hui elle continue de faire travailler sa mémoire et aime participer aux activités proposées au sein de la résidence.

La Ville de Courdimanche, le CCAS et les agents leurs souhaitent à nouveau un Joyeux Anniversaire !

Un nouvel espace de jeux près de l'école André Parrain

Le 20 novembre dernier, les habitants du Village ont validé en réunion publique le futur projet d'aménagement de l'aire de jeux situé près du groupe scolaire. Un bel exemple de coproduction et de faire-ensemble.

Depuis juin, plusieurs réunions de travail ont permis aux habitants de co-construire un nouvel espace de jeux et de loisirs rue André Parrain. Après plusieurs groupes de travail, le projet se décline en deux phases. Dans un premier temps, le remplacement de l'ancienne aire de jeux, démontée au printemps dernier. Le choix des habitants s'est porté sur une structure de jeux en matériaux naturels pour les plus petits (structure en bois, sol amortissant en copeaux de bois, allées en béton stabilisé...). Tout comme l'aire de jeux du Champ d'Arthur, il a été proposé de créer un circuit de vélos et/ou patinettes autour de la strucure. Des espaces végétalisés afin de créer des zones d'ombre seront implantés ainsi qu'une clôture végétalisée sur rue pour sécuriser le site et le périmètre de surveillance.

Le second aménagement sera implanté sur un des deux terrains de tennis existants, laissant le deuxième en accès libre. Un plateau sportif, à l'instar de celui inauguré l'an passé près de l'Antenne Jeunes, a été choisi par les habitants. Cet espace comprendra une aire de street work out, des tables de ping pong en libre accès et un terrain mutlijeux pour pratiquer le basket, le volleyball ou le football, accessible à tous et mis à la disposition

Implantation de la future aire de jeux

du secteur scolaire et périscolaire. A noter que les matériaux choisis permettent de limiter les bruits de rebond des ballons et ainsi réduire les nuisances sonores pour les riverains. *« Ce type d'équipement manquait de manière significative dans le secteur du Village. Je suis heureuse que les riverains se soient autant investis aussi bien dans la conception du projet que dans le choix des matériaux »*, précise Chantal de Saran, conseillère municipale déléguée et référente du secteur du Village.

Des aménagements paysagers en zones de détente et des espaces libres enherbés seront intégrés au projet global. Les habitants ont opté pour du mobilier urbain rappelant le site des Grands Jardins. Des tables de pique-nique ainsi que des tables de jeux d'échec en bois seront implantés.

L'inauguration de ce nouvel équipement, d'un coût estimé à un peu plus de 320 000 euros, est prévue pour le printemps 2019.

Inscriptions sur les listes électorales

Ce qui change au 1er janvier

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Cette réforme, conduite par le Ministère de l'Intérieur, entrera en vigueur le 1er janvier 2019 : elle ne s'applique donc pas aux demandes d'inscription déposées en 2018.

À compter du 1er janvier 2019, chaque citoyen pourra s'inscrire sur les listes électorales au plus tard le sixième vendredi précédant chaque scrutin soit six semaines avant. Vous n'aurez plus à vous presser en mairie le dernier jour ouvrable de l'année civile. De plus, tous les jeunes de moins de 26 ans se voient expressément reconnaître le droit d'être inscrits dans la commune où leurs parents ont leur domicile réel.
Les personnes qui ne résidaient pas dans la commune pouvaient néanmoins y être inscrites si elles figuraient depuis 5 ans sans interruption l'année de la demande d'inscription sur le rôle des impôts directs de la commune : ce délai est ramené à deux ans.
Enfin jusqu'en 2018, l'inscription sur les listes électorales de la commune devrait strictement être personnelle. Ainsi les artisans qui exploitaient une SARL, soumis à la cotisation foncière sur les entreprises sur le territoire d'une commune, ne pouvaient pas y voter : en janvier 2019, le gérant ou associé majoritaire ou unique d'une société pourra dorénavant s'inscrire sur les listes électorales où celle-ci est située.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

AU CONSEIL MUNICIPAL
Le Conseil municipal était réuni en séance le 27 septembre 2018.

Ont été votés à la majorité :

- La mise à jour du tableau du Conseil municipal.
- L'actualisation des emplois permanents et celle des emplois permanents à temps non complet.
- La mise à jour du tableau des effectifs
- L'attribution de l'indemnité de conseil allouée au comptable public
- L'affectation du résultat
- L'adoption du budget supplémentaire de l'exercice 2018
- L'octroi d'un complément de subvention au CCAS d'un montant de 7000 €
- La mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique
- L'approbation du PRIF(Périmètre Régional d'Intervention Foncière)
- La vente du bien communal situé au 7 rue Raymond Berrivin pour un montant minimum de 247 000 €.

Le dernier conseil municipal s'est tenu s'est tenu le jeudi 6 décembre à l'Hôtel de Ville.
Le compte-rendu est consultable sur le site de la ville : **www.ville-courdimanche.fr**

Prochain Conseil municipal **le jeudi 31 janvier 2019 à la MELC.**

Collecte des déchets

Les conditions d'accès aux déchèteries changent

En 2018, toutes les villes de l'agglomération de Cergy Pontoise sont passées à la conteneurisation qui limite la consommation de sacs poubelles et permet aux habitants de trier leurs déchets. L'évolution des modes de gestion des déchets permet d'agir en matière d'environnement et de développement durable.

Carte d'accès aux déchètries de Cergy-Pontoise

Les objets qui ne peuvent être collectés lors des encombrants peuvent être déposés en déchetteries, dans des conteneurs spécifiques. Les habitants de Courdimanche ont un accès gratuit aux cinq déchèteries de la Communauté d'agglomération réparties sur l'ensemble du territoire. Un badge d'accès est nécessaire et doit être présenté à chaque passage. Depuis quelques mois, les conditions d'obtention du badge ont été simplifiées. Pour l'obtenir il n'est plus nécessaire de remplir le formulaire de demande d'accès, il vous suffit d'en faire la demande à l'agent d'accueil lors de votre premier passage en déchèterie, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Au cours du mois de décembre, le calendrier 2019 de collecte des déchets sera distribué dans toutes les boites aux lettres de la ville. Vous y retrouverez les dates des collectes des déchets ménagers, emballages et papiers, des déchets verts et du passage des encombrants.

Enquête INSEE

Sur les conditions de travail

L'INSEE et la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) réalisent, du 1er octobre 2018 au 31 mai 2019, une enquête statistique sur les conditions de travail et les parcours professionnels.

C'est la seule enquête sur les conditions de travail de cette ampleur qui porte sur l'ensemble des actifs occupés. Elle vise à cerner au plus près le travail réel tel qu'il est perçu par le salarié. Sa réalisation permettra d'avoir une vision globale et une description concrète du travail et de son organisation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice INSEE prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Des parents d'élèves Impliqués

Après la rentrée, octobre est le mois des élections des nouveaux parents d'élèves. Pour la première fois, Courdimanche Infos dresse le portrait de plusieurs parents d'élèves, revient sur leurs rôles et leurs actions ainsi que sur l'importance du partenariat entre tous les acteurs pour l'épanouissement des enfants à l'école.

Élections

Chaque parent d'élève quelle que soit sa situation matrimoniale ou sa nationalité a été convié à voter dans le cadre des élections des parents d'élèves. Le vendredi 12 octobre, les parents pouvaient s'exprimer directement au sein de l'établissement scolaire fréquenté par leurs enfants ou par correspondance. Chaque électeur ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans l'école.

Cette année, la participation aux élections est en hausse. En effet, elle a atteint 59,34% avec 127 votants sur 214 inscrits à André Parrain, le taux le plus élevé des 3 groupes scolaires de la Ville. À la Louvière, le taux de participation est monté à 47,93% pour 208 votants sur 434 inscrits. Enfin, aux Croizettes le taux de participation a été de 42,47% avec 155 votants sur 365 inscrits.

Élections des parents d'élèves à l'école André Parrain

Partenariat avec la ville

Toute l'année, des rencontres avec la ville sont organisées en dehors des conseils d'écoles. Ces rendez-vous sont importants et permettent de faire des points et d'échanger entre les différents acteurs : municipalité, parents, enseignants, équipe dirigeante et encadrante. Les partenaires ont l'occasion de se retrouver lors du café des parents d'élèves élus, des portes ouvertes des CLAE, des conseils d'écoles, des conseils de CLAE, du repas des parents d'élèves, de la visite de la cuisine centrale.

Le café des parents d'élèves

Le 10 novembre, la ville a organisé le traditionnel « cafés de parents d'élèves élus », l'objectif étant de rappeler le rôle de chacun, les chiffres clés de la rentrée, le budget alloué aux écoles, les nouvelles activités scolaires qui sont mises en place pour l'année 2018-2019 mais aussi de répondre aux questions diverses. Pour cette nouvelle année scolaire et au regard du nombre important d'inscriptions scolaires réalisées au cours de l'été, la Ville a entrepris les démarches permettant d'aboutir à l'ouverture de deux classes au sein de l'école des Croizettes. Cela permet de maintenir et de garantir les bonnes conditions de travail des enseignants et l'épanouissement des enfants.

Interviews croisées de 3 parents d'élèves

Pourquoi vous présentez-vous en tant que parents d'élèves ?
Mohamed Oubninte, tête de la liste AIPE à la Louvière.
« Je souhaite avant tout participer à la vie scolaire et extra-scolaire de mes enfants. En tant que parents d'élèves nous représentons tous les parents et nous participons aux instances de l'école et des CLAE .»

Laure Medic, titulaire FCPE aux Croizettes.
« Une amie m'avait proposé il y a 6 ans de les rejoindre en tant que parents d'élèves et de me présenter sur sa liste. J'étais à l'époque en congé parental et cela m'avait beaucoup intéressée d'être au cœur de la vie scolaire de mes enfants. Je me suis engagée pour connaître le fonctionnement de l'école, partager avec le corps enseignant dans l'intérêt des enfants et être le relais des autres parents qui n'ont pas le temps ou qui n'osent pas aller vers les professeurs. »

Sophie Famechon, tête de liste à l'école André Parrain.
« Mes 2 enfants sont élèves à André Parrain en CE2 et en moyenne section. Je souhaite participer à la vie scolaire de mes enfants et connaître les tenants et aboutissants de ce qui s'y passe. Le meilleur moyen, selon moi, est de m'investir en tant que parents d'élèves pour le bien-être de nos enfants. »

Pourquoi vous présentez vous sous une liste AIPE ?
M.O. « L'objectif premier de toutes les listes est avant tout le bien-être des enfants, que tout se passe bien au sein de l'école. Il peut cependant exister des sensibilités diverses sur certains aspects et les idées portées par l'association AIPE me correspondent plus, c'est pourquoi j'ai décidé de me présenter sous celle-ci.»

Et vous, Laure Medic, vous vous présentez sous une liste FCPE.
L.M. « En effet, adhérer à la FCPE, association nationale, nous permet d'être encadrées et aidées dans ce rôle de parent d'élève pour défendre l'intérêt des enfants. La FCPE offre des formations permettant par exemple de savoir gérer les conseils et nous aide à représenter au mieux les parents auprès des institutions.»

Quant à vous, Sophie Famechon, vous êtes sur une liste libre.
S.F. « Les listes de parents d'élèves au sein de l'école André Parrain n'ont jamais été représentées par une fédération. Nous n'avons pas souhaité changer cela et ainsi rester totalement libre. André Parrain est une petite école et nous ne ressentons pas de réelle nécessité d'être réglementés. »

INTERVIEW SOPHIE MATHARAN

conseillère municipale déléguée à la coéducation

Pourquoi les représentants de parents d'élèves ont-ils un rôle essentiel dans la co-éducation?

Les parents d'élèves sont des acteurs et des partenaires éducatifs qui jouent un rôle clé dans l'épanouissement des enfants à l'école. Être élu représentant de parents d'élèves est un véritable engagement. Affiliés ou non à une association, ils font entendre leur voix au sein des conseils d'écoles ou lors de temps de rencontres avec les élues de la coéducation.

INTERVIEW MARIE-FRANCE TRONEL

adjointe chargée de l'éducation

Pourquoi un partenariat étroit entre tous ces acteurs est-il essentiel ?

Aux côtés des enseignants et de la Ville, les parents d'élèves, qui constituent la communauté éducative, doivent construire pour les enfants un environnement propice à la réussite scolaire de tous et à leur bien-être sur les temps périscolaires et scolaires. C'est tous ensemble que nous contribuons à leur apprentissage du bien-vivre ensemble et que nous formons les futurs citoyens de demain.

Championnat départemental du val d'oise jeunes d'échecs

Les enfants des 3 écoles élémentaires de la Ville ont la possibilité de découvrir et de pratiquer tout au long de l'année de nouvelles activités lors des pauses méridiennes. Ces découvertes peuvent faire naître des passions et développer de nouveaux hobbies.

Lucie et Ibrahima à l'espace de jeux

Lucie Estin Charbonnel et Ibrahima Diagne ont appris les échecs au sein de l'école de la Louvière avec Philippe Pierlot, professeur de ce jeu de plateau. Le 11 novembre dernier, ils ont participé au championnat départemental d'échecs qui s'est déroulé à Ermont et se sont qualifiés pour le championnat d'Île-de-France qui se déroulera en février à Paris.

Portraits de ces deux jeunes joueurs

Ils ont tous les deux découvert les échecs par hasard lors des activités périscolaires.
Ibrahima, 10 ans, est en CM2 à l'école de la Louvière et joue depuis 4 ans dès qu'il le peut avec les animateurs ou avec son frère de 15 ans. Selon lui, ce jeu stratégique lui a apporté plus de concentration, de patience et lui a permis de s'ouvrir aux autres. Il n'hésite plus à aider Philippe Pierlot afin d'expliquer aux autres enfants les règles de ce jeu. Très compétitif, participer à ce premier championnat a été pour lui une belle expérience qu'il pourra renouveler lors des championnats régionaux d'Île-de-France en février à Paris. Il peut être fier de son 1er tournoi dans lequel il n'a pas démérité avec 4 victoires et 1 match nul sur 7 parties, une belle performance pour cette nouvelle aventure.

Lucie, âgée de 12 ans, a également participé à ce tournoi dont elle est devenue championne du Val d'Oise benjamine et s'est aussi qualifiée pour les championnats d'Île-de-France. Elle a appris à jouer aux échecs en CM2 en suivant ses copines qui se rendaient le midi à cette activité. C'est alors devenu une véritable passion. Suite à son passage en 6ème au collège d'Herblay elle s'est inscrite au club d'échec à Vauréal pour continuer à jouer et depuis 3 ans elle participe à de nombreux tournois, des stages et aime se confronter à de nouveaux joueurs pour « trouver les meilleurs coups » nous dit-elle. Sa première participation au championnat régional a été fatigante, les parties étant plus longues. Cette année, elle se sent prête et plus en forme pour affronter ces 7 jours de compétition, grâce à la natation qu'elle pratique depuis 1 an et qui lui permet d'être plus endurante.

De la réflexion et de l'endurance

Ces deux tournois sont différents, le championnat du Val d'Oise se joue en parties rapides contrairement au championnat d'Ile de France qui se joue sur 7 jours en parties longues de 1 heure 30 additionnée de 30 secondes par coup pouvant ainsi atteindre 4 heures et demande par conséquent de l'endurance, de la disponibilité et de la réflexion. Nous leur souhaitons bon courage et beaucoup d'amusement pour le championnat d'Ile-de-France.

> « L'équipe municipale adresse toutes ses félicitations à Maryam Bouslam, conseillère municipale déléguée à la qualité de l'habitat, pour la naissance de sa petite fille prénommée Nora, une nouvelle courdimanchoise. Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents. »

LE CARNET

NAISSANCES ///

Robin POUGET, le 20 août
Nathan MARTIN, le 21 août
Justine MOREL, le 23 août
Alamine-Yaya KANE, le 23 août
Ilyes TRABELSI, le 28 août
Thi-Lan CORNEJO, le 5 septembre
Manoah LOUIS dit SULLY, le 05 septembre
Ali OZTURK, le 5 septembre
Chloé JUNG, le 7 septembre
Massi HIDOUS, le 15 septembre
Angela LEBLANC, le 20 septembre
Ariane BARKASZ, le 22 septembre
Lynn ALEMANY, le 26 septembre
Liam INGETSHI, le 8 octobre
Jodhaa SAID, le 9 octobre
Sarah MESSAOUDI, le 10 octobre
Lina SEGHNA, le 25 octobre
Haby SENOU, le 29 octobre
Noham SOW ROYER, le 29 octobre
Aïssam AMGHAR, le 30 octobre
Clara PUIGVENTOS-AULADEL, le 30 octobre
Jessie OMOROGIEVA, le 31 octobre
Noélia GNALI, le 4 novembre
Dilove MAYELE MANDA, le 7 novembre
Elio ANTUNES, le 9 novembre

MARIAGES ///

Patrick GÉNINI ET Isabelle MALLET, le 29 septembre
Thomas JUNG ET Amandine LISICKI, le 06 octobre
Jérôme DAUVERGNE et Julie PIERREMONT, le 20 octobre
Ravi NADARADJANE et Nancy LIMONT, le 02 novembre

DÉCÈS ///

Pascal CORMERY, le 31 août
Thi Luyen LE, le 07 septembre
Christel COCU épouse THOMAS, le 13 septembre
Jean-Claude CAUET, le 21 octobre
Jean PAULIAC, le 08 novembre

Expression(s) politique(s)

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

DÉCEMBRE ///

- Dimanche 16 décembre
  Pharmacie des Louvrais
  Centre commercial « les Louvrais »
  à Pontoise
- Dimanche 23 décembre
  Pharmacie des Trois Gares
  2 place des 3 gares à Cergy le Haut
- Mardi 25 décembre
  Pharmacie des Trois Gares
  2 place des 3 gares à Cergy le Haut
- Dimanche 30 décembre
  Pharmacie Kennedy
  Avenue Kennedy à Pontoise

JANVIER ///

- Mardi 1er janvier
  Pharmacie Kennedy
  Avenue Kennedy à Pontoise

À la date de la publication du magazine nous n'avons pas conaissance des gardes de pharmacie pour les mois de janvier et février. Elles seront mentionnées sur notre site internet fin décembre.

Pour connaître les pharmacies de garde disponibles, contactez l'Hôtel de police de Cergy au 01 34 43 17 17

STOP AUX DÉCHETS SAUVAGES

Les dépôts sauvages sont une atteinte à l'environnement, au cadre de vie et un fardeau pour les habitants et les collectivités. Ils représentent une charge financière non négligeable pour les communes et les acteurs qui doivent supporter ce type de désagrément. Et s'en remettre aux seules interventions de la municipalité pour endiguer ce phénomène n'est pas une solution... Un comportement respectueux et une implication de tous sont en tout point indispensables. Pour rappel, toute personne coupable de ces incivilités encoure des contraventions de 68 euros pour les dépôts sauvages de toute nature (ordures, matériaux, objets...) et pouvant aller jusqu'à 1500 euros pour les déjections et les déversements insalubres transportés à l'aide d'un véhicule (déjections canines, liquides insalubres...).

Pour lutter efficacement contre ce véritable fléau, il est donc nécessaire de mener des actions à la fois préventives et curatives avec l'ensemble des acteurs concernés. Ainsi l'équipe municipale a d'ores et déjà lancé, en paralèle de l'action menée par l'agglomération dans le cadre de ses compétences déchets, une réflexion sur l'instauration de protections des sites les plus à risque, en lien direct avec les agriculteurs locaux. L'objectif principal étant de limiter la circulation des véhicules sur des espaces agricoles notamment. Car en effet, ces derniers sont directement impactés par des dépots de déchets laissés à l'abandon sur leurs terres agricoles, dégradant ainsi leurs cultures. La piste de pose de barrières ou de création de « clôtures » naturelles (petit monticule de terre) est envisagée, laissant la possiblité aux promeneurs et aux cyclistes de circuler le long des chemins communaux.

Par ailleurs, des réflexions ont été amorcées avec les communes avoisinantes telles que Sagy afin de trouver des solutions conjointes et durables. Une réunion le 28 novembre dernier s'est tenue avec les élus concernés.

Ces décharges à ciel ouvert contribuent à dégrader la qualité de nos paysages, risquant de polluer les sols et les terres, d'altérer les nappes phréatiques et d'appauvrir la faune et la flore locales.

Agissons ensemble pour un environnement plus propre.

Les élus de la majorité
« Une énergie durable »

Le groupe «Ensemble relevons le défi»
Tribune non remise

24H de L'ART

17 & 18 NOV.2018

9ème édition

VILLE DE COURDIMANCHE